

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

CMEPL: pour une formation de qualité

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LE ministre de l'Éducation nationale, Patrick Mouguiama Daoua, a ouvert hier au lycée national Léon-Mba, la 15^e édition de la Commission ministérielle pour l'enseignement privé (CMEPL), prévue du 14 au 15 octobre 2020 sur le thème: "Une école privée de qualité pour un système de formation performant". Cette commission se tient 12 ans après la dernière. Sa tenue répond à la problématique de la qualité des enseignements fournis dans les établissements privés qui, selon la tutelle, ne répondent plus aux normes exigées par le gouvernement, afin d'avoir des jeunes bien formés du préprimaire au lycée. Les objectifs visés à travers cette rencontre sont la régularisation administrative des établissements privés. Ce qui devra permettre de déterminer la

liste des établissements devant bénéficier des décrets d'habilitation à fonder, d'autorisation d'ouverture et/ou de reconnaissance d'utilité publique. Il s'agira aussi d'accompagner les établissements offrant des potentialités à se conformer, en leur accordant les délais et vulgariser les dispositions réglementaires et conditions de création d'ouverture et de fonctionnement des établissements au Gabon.

" Nous avons constaté que beaucoup d'écoles privées dans notre pays fonctionnent hors normes. Il nous faut donc redéfinir les bases. Car nous devons offrir une éducation de qualité à nos enfants, en promouvant les cadres adaptés ", a souligné l'inspecteur général des Services de l'Éducation nationale, Nicole Nathalie Nzaou Rekati, par ailleurs présidente de la CMEPL. Pour elle, cette rencontre sera l'occasion pour les promoteurs

d'écoles de renouer le dialogue avec la tutelle et de maîtriser les nouvelles normes exigées par l'État, en matière d'éducation dans notre pays.

" Ensemble, nous trouverons des solutions qui nous aideront tous à améliorer nos cadres. Avec un nombre important d'élèves du préprimaire au lycée, les privés constituent un important vivier de formation. Nous devons donc avoir une collaboration franche avec nos institutions ", a précisé le représentant des promoteurs, Firmin Nguema.



Le ministre de l'Éducation nationale installant la présidente de la CMEPL, Nicole Nathalie Nzaou Rekati.

Gouvernance hospitalière: optimiser pour mieux servir

Prissilia M MOUITY
Libreville/Gabon

HIER mercredi 14 octobre 2020, s'est achevé au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), l'atelier de réflexion sur la gouvernance des structures sanitaires destiné aux responsables des Centres hospitaliers régionaux (CHR) du pays.

Deux jours durant, experts en la matière et participants ont débattu des faiblesses du système de santé gabonais observées notamment dans l'accueil des patients, la gestion des ressources humaines et financières. Sans omettre les aspects liés aux statistiques et système d'information des hôpitaux.

Selon les experts en gouvernance hospitalière, les problèmes organisationnels des hôpitaux publics impactent considérablement leur fonctionnement. Ainsi, ces travaux initiés par le ministère de la Santé devraient, au final, permettre d'améliorer l'offre et la qualité des services offerts par les établissements sanitaires publics. "Les maux qui minent nos structures hospitalières sont, entre autres, dus à leur mauvaise gouvernance. Il était donc urgent de voir ensemble comment y remédier", a indiqué Jean Noël

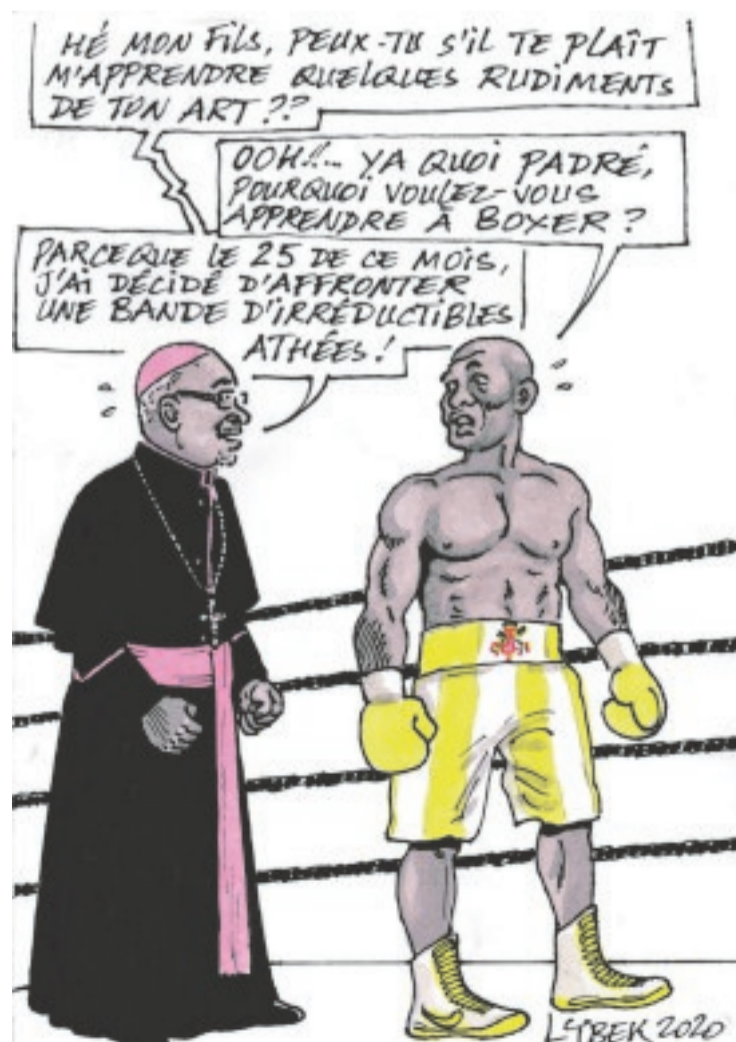


Pour ces experts, les problèmes organisationnels impactent la qualité des services des hôpitaux.

Biyogo Obame, formateur. Pour les directeurs des CHR, les échanges du CHUL leur ont permis de faire une autocritique de leur gestion des hôpitaux et de reconnaître leurs faiblesses. Aussi, comptent-ils s'approprier les notions apprises au cours de ces deux jours de formation pour renforcer leurs capacités

opérationnelles. "Nous sortons de cette formation édifiés. Les enseignements reçus vont certainement booster la gestion de nos structures sanitaires", a fait savoir André N'Tchoreret Olusegun, directeur général du Centre hospitalier régional Amissa Bongo de Franceville.

Le clin d'œil de *lybek*



Précision

Dans l'article paru dans notre édition du mercredi 14 octobre 2020 traitant de la qualité et la sécurité du sang, nous avons malencontreusement mentionné qu'il s'agissait d'un partenariat entre le Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) et le Centre national de transfusion sanguine (CNTS). Il s'agit plutôt d'une convention entre les Centres hospitaliers régionaux (CHR) et le CNTS.

Toutes nos excuses aux structures concernées et à nos lecteurs.